

Image not found or type unknown



"lu et approuvé" manquant sur statuts

Par **iskandhar**, le **09/12/2008** à **06:28**

Bonjour,rrrnNous sommes cinq associés et créons une SARL. Un des associés vit aux Etats-Unis. Or je découvre que s'il a tout paraphé et signé, il a oublié d'indiquer "lu et approuvé" à la fin des statuts. Si aucun d'entre-nous n'indique cette mention, les statuts sont-ils valables ? Si non, y a-t-il d'autres options ? Merci.